

Renseignements au secrétariat

Tél : 04 75 85 68 10 ou ceda@ahsm.fr



La formation aura lieu au
C.E.D.A. Drôme-Ardèche

15 rue Alfred de Musset
26000 VALENCE



Faire face au diagnostic TSA de mon enfant : Être parent et partenaire de soin



FORMATION
Proches aidants



3 sessions en 2027

28 & 29 janvier 2027

29&30 avril 2027

14&15 octobre 2027

9h-12h30 / 13h30-17h

Les dates sont susceptibles d'être modifiées

Présence impérative les 2 jours

Formation destinée aux parents (ou grands-parents & aidants)
d'enfants de 1 à 18 ans ayant un diagnostic posé de
Trouble de Spectre de l'Autisme

OBJECTIFS

- Comprendre le TSA
- Connaître les particularités de fonctionnement de la personne avec un TSA
- Partager autour de son rôle d'aidant et de ses enjeux
- S'outiller en tant que parent d'un enfant TSA
- Connaître les ressources du territoire

PROGRAMME

Intervenants : équipe du CEDA et associations

JOUR 1

Matin : Présentation, échanges sur le thème « aidants et parentalité »

Après-midi : Sensibilisation au Trouble du Spectre de l'Autisme

JOUR 2

Matin : Les indispensables à connaître : être un partenaire de soin pour mon enfant

Après-midi : Comportements défis.

Présentation des ressources du territoire

Informations diverses :

→ Petit groupe – Places limitées

Afin de garantir la cohérence et la qualité des échanges, nous constituons les groupes en fonction des profils des enfants. Il est donc possible que nous vous proposons une autre date que celle sélectionnée lors de votre inscription.

→ Présence des enfants

Ces deux journées sont réservées aux parents. La présence des enfants n'est pas possible.

→ Stationnement

Il n'y a pas de parking disponible sur place. Pensez à prévoir une solution de stationnement à proximité.

→ Repas et frais kilométriques pris en charge

Afin de faciliter votre venue, les frais de repas et les frais kilométriques peuvent être pris en charge*.

* Le remboursement est effectué sur la base des frais réels et sur présentation des justificatifs. Le remboursement des repas est plafonné à **15 € par personne et par repas**, lorsque le repas est pris entre **11 h et 14 h**. Les frais kilométriques sont calculés selon l'itinéraire indiqué par **Mappy ou Google Maps** entre le domicile et le lieu de formation.

Pré-inscriptions ici



<https://forms.gle/rMfiyTGkDAEQ9v6F8> ou QR Code

